

K. MARX

Le texte d'origine a été rédigé par Karl Marx à chaud, en mai 1871, dans la foulée des événements de la Commune de Paris.

Nous avons voulu rendre ce texte accessible aisément pour un ouvrier d'aujourd'hui. Si, dans le texte original, certaines formules, certains styles de rédaction, et bien des références sont dépassés et rendent la lecture difficile, le fond et les idées restent entièrement d'actualité.

Marx écrivait pour donner des armes aux travailleurs, pour préparer les luttes d'émancipation. Notre souhait est que ces "**Extraits**" redeviennent une des armes qui manquent cruellement au monde du travail.

Nous avons choisi de procéder uniquement à des coupures, souvent très courtes (parfois un mot), certaines plus longues (plusieurs paragraphes) en veillant à conserver chacune des idées essentielles ainsi que le déroulement de l'ensemble, et en cherchant à concentrer l'attention sur la démonstration voulue par Marx. Nous n'avons ajouté que les titres des chapitres.

LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

ADRESSE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

A TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION EN EUROPE ET AUX ETATS-UNIS

I- PREMIÈRE TENTATIVE BOURGEOISE : FAIRE OCCUPER PARIS PAR L'ARMÉE ALLEMANDE

Le 4 septembre 1870, quand les ouvriers de Paris proclamèrent la République, instantanément acclamée d'un bout à l'autre de la France, une cabale d'avocats en quête de places, avec Thiers pour homme d'Etat et Trochu pour général, s'empara de l'Hôtel de Ville. Les véritables dirigeants de la classe ouvrière étant encore bouclés dans les prisons bonapartistes et les Prussiens déjà en marche sur la ville, Paris, pris à l'improviste, toléra cette prise de pouvoir, à la condition expresse qu'il ne serait exercé qu'aux seules fins de défense nationale. Cependant, comment défendre Paris sans armer sa classe ouvrière, sans l'organiser en une force effective et instruire ses rangs par la guerre elle-même ? Mais Paris armé, c'était la révolution armée. Une victoire de Paris sur l'agresseur prussien aurait été une victoire de l'ouvrier français sur le capitaliste

français et ses parasites d'Etat. Dans ce conflit, le gouvernement n'hésita pas un instant : il se changea en un gouvernement de la Défection nationale.

La première mesure qu'il prit fut d'envoyer Thiers en tournée par toutes les cours d'Europe pour y implorer médiation, moyennant le troc de la République contre un roi. Quatre mois après le début du siège, quand on crut venu le moment opportun de lâcher pour la première fois le mot de capitulation, Trochu harangua les maires de Paris assemblés : le "plan" de Trochu, c'était la capitulation de Paris. Pendant toute la durée du siège, les bonapartistes, à qui Trochu avait sagement confié le commandement de l'armée de Paris, échangèrent, dans leur correspondance intime, de grasses plaisanteries sur cette bonne farce de la défense. Le masque d'imposture fut enfin jeté le 28 janvier 1871 (*jour de la signature de la capitulation de Paris*). Après les événements du 18 mars, dans leur fuite éperdue à Versailles, les capitulards laissèrent aux mains de Paris les preuves écrites de leur trahison, et, pour les anéantir, comme le dit la Commune dans son manifeste à la province, "ces hommes n'hésiteraient pas à faire de Paris un monceau de ruines baignant dans une mer de sang".

Mais, pour s'acharner avec une telle ardeur, quelques-uns des membres dirigeants du gouvernement de la Défense avaient en outre des raisons bien particulières.

Jules Favre était, grâce à l'élaboration de faux des plus audacieux, parvenu à s'emparer d'une succession importante qui avait fait de lui un homme riche. Ce faussaire avait à peine accédé au pouvoir après le 4 septembre que par sympathie il mettait en liberté Pic et Taillefer condamnés pour faux. Un de ces hommes, Taillefer, ayant osé retourner à Paris sous la Commune, fut sur-le-champ remis en prison ; et là-dessus Jules Favre de s'exclamer à la tribune de l'Assemblée nationale que Paris mettait en liberté tout son gibier de potence.

Ernest Picard, qui se nomma lui-même ministre des Finances, est le frère d'un certain Arthur Picard, individu chassé de la Bourse de Paris comme escroc et convaincu, sur son propre aveu, d'un vol de 300 000 francs, alors qu'il était directeur d'une des succursales de la Société générale. Cet Arthur Picard fut fait par Ernest Picard directeur de son journal *L'Electeur libre*.

Jules Ferry, avocat sans le sou avant le 4 Septembre, réussit comme maire de Paris pendant le siège à tirer par escroquerie une fortune de la famine.

Thiers, ce nabot monstrueux, a tenu sous le charme la bourgeoisie française pendant près d'un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus achevée de sa propre corruption de classe. Avant de devenir homme d'Etat, il avait déjà fait la preuve, comme historien, de sa maîtrise dans le mensonge. Allié des républicains avant 1830, il se faufila au ministère sous Louis-Philippe, en trahissant son protecteur, Laffitte. Le massacre des républicains, rue Transnonain, et les infâmes lois de septembre contre la presse et le droit d'association, qui l'ont suivi, furent son oeuvre.

Quelques jours avant la révolution de Février (1848), flairant dans l'air l'odeur d'un soulèvement populaire prochain, Thiers déclara à la Chambre des députés :

" Je suis du parti de la révolution (...). Je serais toujours du parti de la Révolution."

Au premier jour de la victoire populaire, il se cacha soigneusement. Il a trempé dans toutes les infamies du Second Empire, de l'occupation de Rome par les troupes françaises jusqu'à la guerre avec la Prusse, à laquelle il poussa. Aimant à brandir à la face de l'Europe, avec ses bras de nain, l'épée de Napoléon I^{er} dont il était devenu le circur de bottes historique, sa politique étrangère a toujours eu pour couronnement l'humiliation totale de la France, jusqu'à la capitulation de Paris en 1871 et à la guerre

civile où il lance contre Paris les prisonniers de Sedan et de Metz avec la haute autorisation de Bismarck. Il dénigra les chemins de fer comme une folle chimère ; il stigmatisa toute tentative pour réformer le système pourri de l'armée française. Jamais, au cours de sa longue carrière politique, il ne s'est rendu coupable d'une seule mesure de quelque utilité pratique. Thiers n'a été conséquent que dans son avidité de richesse et dans sa haine des hommes qui la produisent. Entré pauvre comme Job dans son premier ministère sous Louis-Philippe, il le quitta millionnaire. A Bordeaux (*en 1871*), sa première mesure pour sauver la France d'une ruine financière imminente fut de se doter lui-même de trois millions par an. Menant une vie privée aussi abjecte que sa vie publique est méprisante, il ne peut s'empêcher de rehausser l'abomination de ses actes par le ridicule de ses fanfaronnades.

La capitulation de Paris, en livrant à la Prusse non seulement Paris mais la France entière, a clos la longue série d'intrigues et de trahisons avec l'ennemi que les usurpateurs du 4 Septembre avaient inaugurée. D'autre part, elle ouvrait la guerre civile qu'ils allaient maintenant engager avec l'aide de la Prusse contre la République et Paris. Le traquenard était tendu dans les clauses mêmes de la capitulation. A ce moment, plus d'un tiers du territoire était aux mains de l'ennemi, la capitale était coupée des départements, toutes les communications étaient désorganisées. Elire dans de telles circonstances une véritable représentation de la France était impossible sans prendre largement le temps nécessaire aux préparatifs. C'est précisément pourquoi la capitulation stipula qu'une Assemblée nationale devait être élue dans les huit jours, de sorte qu'en bien des parties de la France la nouvelle des élections à faire n'arriva qu'à la veille du scrutin. En outre, cette Assemblée, selon une clause expresse de la capitulation, ne devait être élue que dans le seul but de décider de la paix ou de la guerre.

Dès que cette Assemblée se fut réunie à Bordeaux, Thiers lui fit entendre que les préliminaires de paix devaient être agréés sur-le-champ, sans même un débat parlementaire ; à cette condition seulement la Prusse leur permettrait d'ouvrir les hostilités contre la République et Paris, sa place forte. La contre-révolution, en effet, n'avait pas de temps à perdre. Le Second Empire avait plus que doublé la dette nationale. La guerre avait enflé les charges d'une manière effrayante. Pour compléter la ruine, le Prussien était là, exigeant l'entretien d'un demi-million de ses soldats sur le sol français, son indemnité de cinq milliards et l'intérêt à 5 % des échéances en retard. Qui allait payer la note ? Ce n'est qu'en renversant la République par la violence, que ceux qui s'approprièrent la richesse pouvaient espérer faire supporter aux producteurs de cette richesse les frais d'une guerre qu'ils avaient eux-mêmes provoquée.

Pour barrer la route au complot, il y avait un grand obstacle : Paris. Désarmer Paris était la première condition du succès. Paris fut donc sommé par Thiers de rendre ses armes. Puis Paris fut harcelé par les manifestations antirépublicaines de l'Assemblée ; par la menace de décapitaliser Paris ; les lois de Dufaure sur les échéances commerciales et les loyers, qui menaçaient de ruine le commerce et l'industrie parisiens ; la taxe de Pouyer-Quertier, de deux centimes sur chaque exemplaire de toutes les publications quelles qu'elles soient ; les sentences de mort contre Blanqui et Flourens ; la suppression des journaux républicains ; le transfert de l'Assemblée nationale à Versailles ; le renouvellement de l'état de siège.

On sait que, par l'entremise de M. Pouyer-Quertier, son ministre des Finances, Thiers avait contracté un emprunt de deux milliards, payable immédiatement. Eh bien, est-il vrai ou non :

1° que l'affaire était arrangée de telle sorte qu'un pot-de-vin de plusieurs centaines de millions tombât dans les poches de Thiers, Jules Favre, Ernest Picard, Pouyer-Quertier et Jules Simon ? et,

2° qu'il ne serait fait de versement, qu'après la "pacification" de Paris ?

En tout cas, il faut que la chose ait été très urgente, car Thiers et Jules Favre, au nom de la majorité de l'Assemblée de Bordeaux, sollicitèrent sans vergogne l'occupation de Paris par les troupes prussiennes. Mais cela n'entraîna pas dans le jeu de Bismarck, comme il le dit en ricanant à son retour en Allemagne.

II- 18 MARS 1871 DEUXIÈME TENTATIVE BOURGEOISE : DÉSARMER PARIS

Paris *en armes* était le seul obstacle sérieux sur la route du complot contre-révolutionnaire. Il fallait donc désarmer Paris ! Sur ce point, l'Assemblée de Bordeaux était la sincérité même. Alors même qu'ils affichaient insolemment le véritable but du désarmement de Paris, les conspirateurs lui demandèrent de déposer ses armes sous un prétexte qui était le plus criant, le plus effronté des mensonges. L'artillerie de la Garde nationale, disait Thiers, appartient à l'Etat, et c'est à l'Etat qu'elle doit faire retour. La vérité, la voici : du jour même de la capitulation, Paris se tenait sur le qui-vive. La Garde nationale se réorganisa et confia le commandement suprême à un Comité central élu par l'ensemble du corps. A la veille de l'entrée des Prussiens dans Paris, le Comité central assura le transport à Montmartre, Belleville et La Villette des canons et *mitrailleuses* traîtreusement abandonnés par les *capitulards* dans les quartiers que les Prussiens allaient occuper. Cette artillerie provenait des souscriptions de la Garde nationale.

La saisie de son artillerie ne devait évidemment que servir de prélude au désarmement général de Paris et, par suite, de la révolution du 4 Septembre. Mais cette révolution était devenue le régime légal de la France. La République, son oeuvre, était reconnue par le vainqueur dans les termes mêmes de la capitulation. Elle avait été reconnue par toutes les puissances étrangères, et c'est en son nom que l'Assemblée nationale avait été convoquée.

Et maintenant, ou bien Paris devait déposer ses armes sur l'outrageante injonction de Bordeaux, et reconnaître que sa révolution du 4 Septembre ne signifiait rien d'autre qu'un transfert de pouvoir de Louis Bonaparte à ses concurrents royaux ; ou bien il devait s'affirmer le champion dévoué jusqu'au sacrifice de la France. Paris, encore amaigri par une famine de cinq mois, n'hésita pas un instant. Il résolut héroïquement de courir tous les dangers d'une résistance, bravant jusqu'à la menace des canons prussiens braqués sur lui dans ses propres forts. Toutefois, dans son horreur de la guerre civile où Paris allait être entraîné, le Comité central garda la même attitude purement défensive, en dépit des provocations de l'Assemblée, et d'une menaçante concentration de troupes dans Paris et ses environs.

C'est Thiers qui ouvrit donc la guerre civile en envoyant Vinoy à la tête de quelques régiments de ligne, en expédition nocturne contre Montmartre, pour y saisir par surprise l'artillerie de la Garde nationale. Cette tentative échoua devant la résistance de la Garde nationale et la fraternisation de la ligne avec le peuple. Thiers tenait toutes prêtes les affiches annonçant ses mesures de coup d'Etat. Cela dut être remplacé par des appels de Thiers, proclamant sa décision magnanime de laisser la Garde nationale en possession de ses armes ; il se tenait pour certain, disait-il, qu'elle les utiliserait pour se rallier au gouvernement. Sur les 300 000 gardes nationaux, 300 seulement répondirent à cet appel. La glorieuse révolution ouvrière du 18 Mars établit sa domination incontestée sur Paris. Le Comité central fut son gouvernement provisoire.

Du 18 mars à l'entrée des troupes de Versailles à Paris, la révolution prolétarienne resta si exempte des actes de violence qui abondent dans les révolutions, et bien plus encore dans les contre-révolutions des "classes supérieures", que ses adversaires ne trouvent pas matière à leur indignation, si ce n'est l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas, et l'affaire de la place Vendôme.

L'un des officiers bonapartistes engagés dans l'attaque nocturne contre Montmartre, le général Lecomte, avait, par quatre fois, ordonné au 81^e régiment de

ligne de faire feu sur des civils sans armes, place Pigalle, et, sur le refus de ses hommes, les avait féroce­ment insultés. Au lieu de fusiller femmes et enfants, ses propres hommes le fusillèrent, lui. Les habitudes invétérées acquises par les soldats à l'école des ennemis de la classe ouvrière ne vont pas changer à l'instant même où ces soldats passent aux côtés de celle-ci. Les mêmes hommes exécutèrent aussi Clément Thomas.

Le "général" Clément Thomas, pendant toute la durée de son commandement, fit la guerre non aux Prussiens, mais à la Garde nationale de Paris. Il en empêcha l'armement général, excita les bataillons bourgeois contre les bataillons ouvriers, élimina les officiers hostiles au "plan" de Trochu et licencia, sous l'accusation infamante de lâcheté, ces mêmes bataillons prolétariens dont l'héroïsme a maintenant forcé l'admiration de leurs ennemis les plus acharnés.

Les "hommes d'ordre", les réactionnaires de Paris, tremblèrent à la victoire du 18 mars. Pour eux, c'était le signal du châ­timent populaire qui arrivait enfin. Les spectres des victimes, assassinées sur leur ordre, depuis les jours de juin 1848, se dressaient devant eux. Leur panique fut leur seule punition. Le 22 mars, un cortège de messieurs du "beau monde" quitta les quartiers élégants avec dans ses rangs tous les familiers notoires de l'Empire. Sous le lâche prétexte d'une manifestation pacifique, mais portant en secret des armes meurtrières, cette bande se forma en ordre de marche, maltraita et désarma les sentinelles et les patrouilles de la Garde nationale qu'elle rencontra sur son passage, et, débouchant de la rue de la Paix sur la place Vendôme aux cris de : "A bas le Comité central ! A bas les assassins ! Vive l'Assemblée nationale !", elle tenta de forcer les postes de garde en faction et d'enlever par surprise le quartier général de la Garde nationale, qu'ils protégeaient. Une seule salve dispersa, en une fuite éperdue, les stupides freluquets qui espéraient que la simple exhibition de leur "respectable société" aurait le même effet sur la révolution de Paris que les trompettes de Josué sur les murs de Jéricho. Le Comité central de 1871 ignora tout simplement les héros de la "manifestation pacifique", si bien que deux jours après seulement, ils furent en état de se rassembler sous les ordres de l'amiral Saisset, pour cette démonstration *armée*, que couronna le fameux sauve-qui-peut à Versailles.

Dans sa répugnance à accepter la guerre civile engagée par Thiers avec sa tentative d'effraction nocturne à Montmartre, le Comité central commit, cette fois, une faute décisive en ne marchant pas aussitôt sur Versailles, alors entièrement sans défense, et en ne mettant pas ainsi fin aux complots de Thiers. Au lieu de cela, on permit encore au parti de l'Ordre d'essayer sa force aux urnes, le 26 mars, jour de l'élection de la Commune. Ce jour-là, dans les mairies de Paris, ses membres échangèrent de douces paroles de réconciliation avec leurs trop généreux vainqueurs, en grommelant du fond du coeur le serment de les exterminer.

Thiers ouvrit sa seconde campagne contre Paris au commencement d'avril. Le premier convoi de prisonniers parisiens amené à Versailles fut l'objet d'atrocités révoltantes, tandis que M^{mes} Thiers et Favre, au milieu de leurs dames d'honneur, applaudissaient, de leur balcon. Les hommes de ligne capturés furent froidement exécutés ; notre vaillant ami, le général Duval, le fondeur en fer, fut fusillé sans autre forme de procès. Galliffet, le souteneur de sa femme, si célèbre par ses exhibitions éhontées dans les orgies du Second Empire, s'est vanté dans une proclamation d'avoir ordonné le meurtre d'une petite troupe de gardes nationaux avec leur capitaine et leur lieutenant, surpris et désarmés par ses chasseurs. Vinoy, le fuyard, fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur par Thiers, pour son ordre du jour enjoignant d'abattre tout soldat de la ligne pris dans les rangs des fédérés. Desmarêt, le gendarme, fut décoré pour avoir traîtreusement, comme un boucher, mis en pièces le chevaleresque et

généreux Flourens qui avait sauvé les têtes du gouvernement de la Défense le 31 octobre 1870. Thiers refusa jusqu'au droit de neutralité pour les ambulances.

Après le décret de la Commune du 7 avril, ordonnant des représailles et déclarant qu'il était de son devoir "de protéger Paris contre les exploits de cannibales des bandits de Versailles et de rendre oeil pour oeil et dent pour dent", Thiers n'arrêta pas pour autant le traitement barbare des prisonniers. Toutefois, pendant quelque temps, les exécutions de prisonniers furent suspendues. Mais à peine Thiers et ses généraux furent-ils avisés que même leurs espions pris dans Paris sous le déguisement de gardes nationaux, même pris avec des bombes incendiaires sur eux étaient épargnés, que les exécutions en masse de prisonniers furent reprises et poursuivies sans interruption jusqu'à la fin. Au milieu de ces horreurs, Thiers se vante que l'Assemblée siège paisiblement et démontre par ses perpétuelles orgies, tantôt avec les généraux, tantôt avec les princes allemands, que sa digestion n'est pas le moins du monde troublée, pas même par les spectres de Lecomte et de Clément Thomas.

III- LA COMMUNE DE PARIS

A l'aube du 18 mars 1871, Paris fut réveillé par ce cri de tonnerre : Vive la Commune ! Qu'est-ce donc que la Commune ?

“Les prolétaires de la capitale, disait le Comité central dans son manifeste du 18 mars, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... Le prolétariat... a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir.”

Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre telle quelle la machine de l'Etat et de la faire fonctionner pour son propre compte.

Le pouvoir centralisé de l'Etat, avec ses organes, partout présents : armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail, date de l'époque de la monarchie absolue, où il servait à la société bourgeoise naissante d'arme puissante dans ses luttes contre le féodalisme. Cependant, son développement restait entravé par toutes sortes de décombres moyenâgeux, prérogatives des seigneurs et des nobles, privilèges locaux, monopoles municipaux et corporatifs, Constitutions provinciales. Le gigantesque coup de balai de la Révolution française du XVIII^e siècle emporta tous ces restes des temps révolus, débarrassant ainsi, du même coup, le substrat social des derniers obstacles s'opposant à la superstructure de l'édifice de l'Etat moderne. Celui-ci fut édifié sous le Premier Empire, qui était lui-même le fruit des guerres de coalition (*guerres menées par l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne contre la France révolutionnaire et ensuite contre l'empire de Napoléon I^{er}*) de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne.

Au fur et à mesure que le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classe entre le Capital et le Travail, le pouvoir d'Etat prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir national du Capital sur le Travail, d'une force sociale organisée aux fins d'asservissement social, d'un appareil de domination de classe.

Après chaque révolution qui marque un progrès de la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'Etat apparaît de façon de plus en plus ouverte. La révolution de 1830 transféra le gouvernement des propriétaires terriens aux capitalistes, des adversaires les plus éloignés des ouvriers à leurs adversaires les plus directs. Les républicains bourgeois qui, au nom de la Révolution de Février (1848), s'emparèrent du pouvoir d'Etat, s'en servirent pour provoquer les massacres de Juin, afin de convaincre la classe ouvrière que la République “sociale” n'était autre chose que la République assurant la sujétion sociale, et afin de prouver à la masse royaliste des bourgeois et des propriétaires terriens qu'ils pouvaient en toute sécurité abandonner les soucis et les avantages financiers du gouvernement aux “républicains” bourgeois. La forme adéquate de leur gouvernement en société par actions fut la *République parlementaire* avec Louis Bonaparte pour président, *régime* de terrorisme de classe avoué. Si la République parlementaire, comme disait M. Thiers, était celle qui “les divisait [les diverses fractions de la classe dirigeante] le moins”, elle accusait par contre un abîme entre cette classe et le corps entier de la société. En présence de la menace de soulèvement du prolétariat, la classe possédante unie utilisa alors le pouvoir de l'Etat, sans ménagement et avec ostentation, comme l'engin de guerre nationale du Capital contre le Travail. Elle fut forcée d'investir l'exécutif de pouvoirs de répression accrus, mais aussi de dépouiller sa propre forteresse parlementaire, l'Assemblée nationale, de

tous ses moyens de défense contre l'exécutif. L'exécutif, en la personne de Louis Bonaparte, chassa les représentants de la classe possédante. Le fruit naturel de la République du "parti de l'Ordre" fut le Second Empire.

L'Empire, avec le coup d'Etat pour acte de naissance, le suffrage universel pour visa et le sabre pour sceptre, prétendait s'appuyer sur la paysannerie, cette large masse de producteurs qui n'était pas directement engagée dans la lutte du Capital et du Travail. Il prétendait sauver la classe ouvrière en en finissant avec le parlementarisme, et par là avec la soumission du gouvernement aux classes possédantes. Il prétendait sauver les classes possédantes en maintenant leur suprématie économique sur la classe ouvrière ; et finalement il se targuait de faire l'unité de toutes les classes en faisant revivre pour tous l'illusion mensongère de la gloire nationale. En réalité, c'était la seule forme possible de gouvernement, à une époque où la bourgeoisie avait déjà perdu — et la classe ouvrière n'avait pas encore acquis — la capacité de gouverner la nation. Il fut acclamé dans le monde entier comme le sauveur de la société.

Sous l'Empire, la société bourgeoise libérée de tous soucis politiques atteignit un développement dont elle n'avait elle-même jamais eu idée. Son industrie et son commerce atteignirent des proportions colossales ; l'escroquerie financière célébra des orgies cosmopolites ; la misère des masses faisait un contraste criant avec l'étalage éhonté d'un luxe somptueux, factice et crapuleux. Le pouvoir d'Etat, qui semblait planer bien haut au-dessus de la société, était cependant lui-même le plus grand scandale de cette société et en même temps le foyer de toutes ses corruptions. Sa propre pourriture et celle de la société qu'il avait sauvée furent mises à nu par la baïonnette de la Prusse, elle-même avide de transférer le centre de gravité de ce régime de Paris à Berlin. Le régime impérial est la forme la plus prostituée et en même temps la forme ultime de ce pouvoir d'Etat que la société bourgeoise naissante a mis au jour comme l'outil de sa propre émancipation du féodalisme, et que la société bourgeoise parvenue à son plein épanouissement avait finalement transformé en un moyen d'asservir le Travail au Capital.

L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune.

Paris, siège central de l'ancien pouvoir gouvernemental, et, en même temps, forteresse sociale de la classe ouvrière française, avait pris les armes contre la tentative faite par Thiers pour restaurer et perpétuer cet ancien pouvoir gouvernemental que leur avait légué l'Empire. Paris pouvait seulement résister parce que, du fait du siège, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par une Garde nationale, dont la masse était constituée par des ouvriers. C'est cet état de fait qu'il s'agissait maintenant de transformer en une institution durable. Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et son remplacement par le peuple en armes.

La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville. Ils étaient responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres était naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois. Au lieu de continuer d'être l'instrument du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un instrument de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, la fonction publique devait être assurée pour des *salaires d'ouvriers*. Les bénéfices d'usage et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'Etat disparurent avec ces hauts dignitaires eux-mêmes. Les services publics cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non

seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'Etat fut remise aux mains de la Commune.

Une fois abolies l'armée permanente et la police, instruments du pouvoir matériel de l'ancien gouvernement, la Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le "pouvoir des prêtres" ; elle décréta la dissolution et l'expropriation de toutes les Eglises dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. Les prêtres furent renvoyés à la calme retraite de la vie privée, pour y vivre des aumônes des fidèles, à l'instar de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Eglise et de l'Etat. Ainsi, non seulement l'instruction était rendue accessible à tous, mais la science elle-même était libérée des fers dont les préjugés de classe et le pouvoir gouvernemental l'avaient chargée.

Les fonctionnaires de la justice furent dépouillés de cette feinte indépendance qui n'avait servi qu'à masquer leur vile soumission à tous les gouvernements successifs auxquels, tour à tour, ils avaient prêté serment de fidélité, pour le violer ensuite. Comme le reste des fonctionnaires publics, magistrats et juges devaient être électifs, responsables et révocables.

La Commune de Paris devait, bien entendu, servir de modèle à tous les grands centres industriels de France. Le *régime* de la Commune une fois établi à Paris et dans les centres secondaires, l'ancien gouvernement centralisé aurait, dans les provinces aussi, dû faire place au gouvernement des producteurs par eux-mêmes. Dans une brève esquisse d'organisation nationale que la Commune n'eut pas le temps de développer, il est dit expressément que la Commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne et que dans les régions rurales l'armée permanente devait être remplacée par une milice populaire à temps de service extrêmement court. Les communes rurales de chaque département devaient administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués au chef-lieu du département, et ces assemblées de département devaient à leur tour envoyer des députés à la délégation nationale à Paris ; les délégués devaient être à tout moment révocables et liés par le mandat impératif de leurs électeurs. Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a dit faussement, de propos délibéré, mais devaient être confiées à des fonctionnaires de la Commune, autrement dit strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée par la Constitution communale ; elle devait devenir une réalité grâce à la destruction du pouvoir d'Etat qui prétendait être l'incarnation de cette unité, mais voulait être indépendante de la nation même, et supérieur à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. Tandis qu'il importait d'amputer les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental, ses fonctions légitimes devaient être arrachées à une autorité qui prétendait se placer au-dessus de la société, et rendues aux serviteurs responsables de la société.

Au lieu de décider une fois tous les trois ou six ans quel membre de la classe dirigeante devait "représenter" et fouler aux pieds le peuple au Parlement, le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert à tout autre employeur en quête d'ouvriers, de surveillants, de comptables pour ses entreprises. Et c'est un fait bien connu que les sociétés, comme les individus, en matière d'affaires véritables, savent généralement mettre chacun à sa place et, si elles font une fois une erreur, elles savent la redresser promptement. D'autre part, rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique.

C'est en général le sort des formations historiques entièrement nouvelles d'être prises à tort pour la réplique de formes plus anciennes, et même éteintes, de la vie sociale, avec lesquelles elles peuvent offrir une certaine ressemblance. Ainsi, dans cette nouvelle Commune, qui brise le pouvoir d'Etat moderne, on a voulu voir un rappel à la vie des communes médiévales, qui d'abord précédèrent ce pouvoir d'Etat, et ensuite en devinrent le fondement. — La Constitution communale a été prise à tort pour une tentative de rompre en une fédération de petits Etats cette unité des grandes nations, qui, bien qu'engendrée à l'origine par la violence, est maintenant devenue un puissant facteur de la production sociale. — L'antagonisme de la Commune et du pouvoir d'Etat a été pris à tort pour une forme excessive de la vieille lutte contre l'excès de centralisation.

La Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'Etat parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût été le point de départ de la régénération de la France. La Constitution communale aurait mis les producteurs ruraux sous la direction intellectuelle des chefs-lieux de département et leur y eût assuré, avec les ouvriers des villes, des dépositaires naturels de leurs intérêts. L'existence même de la Commune impliquait, comme quelque chose d'évident, l'autonomie municipale ; mais elle n'était plus dorénavant un contre poids au pouvoir d'Etat, désormais superflu.

La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le gouvernement à bon marché, en abolissant ces deux grandes sources de dépenses : l'armée permanente et le fonctionnarisme d'Etat. Son existence même supposait la non-existence de la monarchie qui, en Europe du moins, est le fardeau normal et l'indispensable masque de la domination de classe. Elle fournissait à la République la base d'institutions réellement démocratiques. Mais ni le "gouvernement à bon marché", ni la "vraie République" n'étaient son but dernier ; ils n'étaient guère que ses corollaires.

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qui se sont réclamés d'elle montrent que c'était une forme politique tout à fait susceptible d'expansion, tandis que toutes les formes antérieures de gouvernement avaient été essentiellement répressives. Son véritable secret, le voici : c'était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du Travail.

Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec la perpétuation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour extirper les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes, donc, la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur, et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe.

C'est une chose étrange. Malgré tous les discours grandiloquents et toute l'immense littérature des soixante dernières années sur l'émancipation des travailleurs, les ouvriers n'ont pas plutôt pris, où que ce soit, leur propre cause en main, que, sur-le-champ, on entend retentir toute la phraséologie apologétique des porte-parole de la société actuelle avec ses deux pôles, Capital et Esclavage salarié (le propriétaire foncier n'est plus que le commanditaire du capitaliste), comme si la société capitaliste était encore dans son plus pur état d'innocence virginale, sans qu'aient été encore développées toutes ses contradictions, sans qu'aient été encore dévoilés tous ses mensonges, sans qu'ait été encore mise à nu son infâme réalité. La Commune, s'exclament-ils, entend abolir la propriété, base de toute civilisation. Oui, Messieurs, la

Commune entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, c'est l' "impossible" communisme !

Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel — et ils sont nombreux — sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et un piège ; si elle doit évincer le système capitaliste ; si l'ensemble des associations coopératives doivent régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, Messieurs, sinon du communisme, du très "possible" communisme ?

La classe ouvrière n'espérait pas des miracles de la Commune. Elle n'a pas d'utopies toutes faites à introduire par décret du peuple. Elle sait que pour réaliser sa propre émancipation et avec elle cette forme de vie plus haute à laquelle tend irrésistiblement la société actuelle de par son propre développement économique, elle aura à passer par de longues luttes, par toute une série de processus historiques, qui transformeront complètement les circonstances et les hommes. Elle n'a pas à réaliser d'idéal, mais seulement à libérer les éléments de la société nouvelle que porte dans ses flancs la vieille société bourgeoise qui s'effondre. Dans la pleine conscience de sa mission historique et avec la résolution héroïque d'être digne d'elle dans son action, la classe ouvrière peut se contenter de sourire des invectives grossières des laquais de presse et de la protection sentencieuse des doctrinaires bourgeois bien pensants qui débitent leurs platitudes d'ignorants et leurs marottes de sectaires sur le ton d'oracle de l'infaillibilité scientifique.

Quand la Commune de Paris prit la direction de la révolution entre ses propres mains, quand de simples ouvriers osèrent pour la première fois toucher au privilège gouvernemental de leurs "supérieurs naturels", et, dans des circonstances d'une difficulté sans exemple, accomplirent leur oeuvre modestement, consciencieusement et efficacement (et l'accomplirent pour des salaires dont le plus élevé atteignait à peine le cinquième de ce qui, à en croire une haute autorité scientifique, est le minimum requis pour un secrétaire dans certain conseil de l'instruction publique de Londres), le vieux monde se tordit dans des convulsions de rage à la vue du drapeau rouge, symbole de la République du travail, flottant sur l'Hôtel de Ville.

Et pourtant, c'était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris — boutiquiers, commerçants, négociants —, les riches capitalistes étant seuls exceptés. La Commune l'avait sauvée, en réglant sagement cette cause perpétuelle de différends à l'intérieur même de la classe moyenne : la question des créanciers et des débiteurs. Cette même partie de la classe moyenne avait participé à l'écrasement de l'insurrection ouvrière de juin 1848 ; et elle avait été sur l'heure sacrifiée sans cérémonie à ses créanciers par l'Assemblée constituante. Mais ce n'était pas là son seul motif pour se ranger aujourd'hui aux côtés de la classe ouvrière. Elle sentait qu'il n'y avait plus qu'une alternative, la Commune ou l'Empire, sous quelque nom qu'il pût reparaître.

L'Empire l'avait ruinée économiquement par son gaspillage de la richesse publique, par l'escroquerie financière en grand qu'il avait encouragée, par l'appui qu'il

avait donné à la centralisation artificiellement accélérée du Capital et à l'expropriation corrélative d'une grande partie de cette classe. Il l'avait supprimée politiquement, il l'avait scandalisée moralement par ses orgies, il avait insulté à son voltairianisme en remettant l'éducation de ses enfants aux *frères ignorantins*, il avait révolté son sentiment national de Français en la précipitant tête baissée dans une guerre qui ne laissait qu'une seule compensation pour les ruines qu'elle avait faites : la disparition de l'Empire.

La Commune avait parfaitement raison en disant aux paysans : "Notre victoire est votre seule espérance". De tous les mensonges enfantés à Versailles et repris par l'écho des glorieux journalistes d'Europe à un sou la ligne, un des plus monstrueux fut que les ruraux de l'Assemblée nationale représentaient la paysannerie française. Qu'on imagine un peu l'amour du paysan français pour les hommes auxquels, après 1815, il avait dû payer l'indemnité d'un milliard. A ses yeux, l'existence même d'un grand propriétaire foncier est déjà en soi un empiétement sur ses conquêtes de 1789. La bourgeoisie, en 1848, avait grevé son lopin de terre de la taxe additionnelle de 45 centimes par franc ; mais elle l'avait fait au nom de la révolution ; tandis que maintenant elle avait fomenté une guerre civile contre la révolution pour faire retomber sur les épaules du paysan le plus clair des cinq milliards d'indemnité à payer aux Prussiens. La Commune, par contre, dans une de ses premières proclamations, déclarait que les véritables auteurs de la guerre auraient aussi à en payer les frais.

La Commune aurait délivré le paysan de l'impôt du sang, elle lui aurait donné un gouvernement à bon marché, aurait transformé ses sangsues actuelles, le notaire, l'avocat, l'huissier et autres vampires judiciaires, en agents communaux salariés, élus par lui et devant lui responsables. Elle l'aurait affranchi de la tyrannie du garde-champêtre, du gendarme et du préfet ; elle aurait mis l'instruction par le maître d'école à la place de l'abêtissement par le prêtre. Et le paysan français est, par-dessus tout, homme qui sait compter. Il aurait trouvé extrêmement raisonnable que le traitement du prêtre, au lieu d'être extorqué par le percepteur, ne dépendît que de la manifestation spontanée des instincts religieux des paroissiens. Tels étaient les grands bienfaits immédiats dont le gouvernement de la Commune apportait la perspective à la paysannerie française. Il est donc tout à fait superflu de s'étendre ici sur les problèmes concrets plus compliqués, mais vitaux, que la Commune seule était capable et en même temps obligée de résoudre en faveur du paysan : la dette hypothécaire, qui pesait comme un cauchemar sur son lopin de terre, le prolétariat foncier (prolétariat rural), qui grandissait chaque jour, et son expropriation de cette parcelle qui s'opérait à une allure de plus en plus rapide du fait du développement même de l'agriculture moderne et de la concurrence du mode de culture capitaliste.

Le paysan français avait élu Louis Bonaparte président de la République, mais le parti de l'Ordre créa le Second Empire. Ce dont en réalité le paysan français a besoin, il commença à le montrer en 1849 et en 1850, en opposant son *maire* au préfet du gouvernement, son maître d'école au prêtre du gouvernement et sa propre personne au gendarme du gouvernement. Toutes les lois faites par le parti de l'Ordre en janvier et février 1850 furent des mesures avouées de répression contre les paysans. Le paysan était bonapartiste, parce que la grande Révolution, avec tous les bénéfices qu'il en avait tirés, se personnifiait à ses yeux en Napoléon. Cette illusion, qui se dissipa rapidement sous le Second Empire (et elle était par sa nature même hostile aux "ruraux"), ce préjugé du passé, comment auraient-ils résisté à l'appel de la Commune aux intérêts vivants et aux besoins pressants de la paysannerie ?

Les ruraux (*l'Assemblée réunie à Bordeaux*) savaient que trois mois de libre communication entre le Paris de la Commune et les provinces amèneraient un

soulèvement général des paysans ; de là leur hâte anxieuse à établir un cordon de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine.

Si la Commune était donc la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite le véritable gouvernement national, elle était en même temps un gouvernement ouvrier, et, à ce titre, en sa qualité de champion audacieux de l'émancipation du travail, internationale au plein sens du terme. Sous les yeux de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier.

Le Second Empire avait été la grande kermesse de la filouterie cosmopolite, les escrocs de tous les pays s'étaient rués à son appel pour participer à ses orgies et au pillage du peuple français. En ce moment même, le bras droit de Thiers est Ganesco, crapule valaque, son bras gauche, Markovski, espion russe. La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. La bourgeoisie avait trouvé le temps d'afficher son patriotisme en organisant la chasse policière aux Allemands habitant en France. La Commune a fait d'un ouvrier allemand son ministre du Travail. Thiers, la bourgeoisie, le Second Empire avaient continuellement trompé la Pologne par de bruyantes professions de sympathie, tandis qu'en réalité ils la livraient à la Russie, dont ils faisaient la sale besogne. La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer hautement la nouvelle ère de l'histoire qu'elle avait conscience d'inaugurer, sous les yeux des Prussiens vainqueurs, d'un côté, et de l'armée de Bonaparte, conduite par des généraux bonapartistes, de l'autre, la Commune jeta bas ce colossal symbole de la gloire guerrière, la Colonne Vendôme.

La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action. Ses mesures particulières ne pouvaient qu'indiquer la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple. Telles furent l'abolition du travail de nuit pour les compagnons boulangers ; l'interdiction, sous peine d'amende, de la pratique, en usage chez les employeurs, qui consistait à réduire les salaires en prélevant des amendes sur leurs ouvriers sous de multiples prétextes, procédé par lequel l'employeur combine dans sa propre personne les rôles du législateur, du juge et du pouvoir exécutif, et empoche l'argent par dessus le marché. Une autre mesure de cet ordre fut la remise aux associations d'ouvriers, sous réserve de compensation, de tous les ateliers et fabriques qui avaient fermé, que les capitalistes en question aient disparu ou qu'ils aient préféré suspendre le travail.

Les mesures financières de la Commune, remarquables par leur sagacité et leur modération, ne pouvaient être que celles qui sont compatibles avec la situation d'une ville assiégée. Eu égard aux vols prodigieux commis aux dépens de la ville de Paris par les grandes compagnies financières et les entrepreneurs de travaux publics sous le régime d'Hausmann, la Commune aurait eu bien davantage le droit de confisquer leurs propriétés que Louis-Napoléon ne l'avait de confisquer celles de la famille d'Orléans.

Alors que le gouvernement de Versailles, dès qu'il eut recouvré un peu de courage et de force, employait les moyens les plus violents contre la Commune ; alors qu'il supprimait la libre expression d'opinion par toute la France, allant jusqu'à interdire les réunions des délégués des grandes villes ; alors qu'il soumettait Versailles et le reste de la France à un espionnage qui surpassait de loin celui du Second Empire ; alors qu'il faisait brûler par ses gendarmes transformés en inquisiteurs tous les journaux imprimés à Paris et qu'il décachetait toutes les lettres venant de Paris et destinées à Paris ; alors qu'à l'Assemblée nationale les essais les plus timides de placer un mot en faveur de Paris étaient noyés sous les hurlements, d'une façon inconnue même à la Chambre introuvable de 1816 ; étant donné la conduite sanguinaire de la guerre par les

Versaillais hors de Paris et leurs tentatives de corruption et de complot dans Paris, la Commune n'aurait-elle pas honteusement trahi sa position en affectant d'observer toutes les convenances et les apparences du libéralisme, comme en pleine paix ? Le gouvernement de la Commune eût-il été de même nature que celui de M. Thiers, il n'y aurait pas eu plus d'occasion de supprimer des journaux du parti de l'Ordre à Paris que de supprimer des journaux de la Commune à Versailles.

Mais, certes, la Commune ne prétendait pas à l'infailibilité, ce que font sans exception tous les gouvernements du type ancien. Elle publiait tous ses actes et ses paroles, elle mettait le public au courant de toutes ses imperfections.

Dans toute révolution, il se glisse, à côté de ses représentants véritables, des hommes d'une tout autre trempe ; quelques-uns sont des survivants des révolutions passées dont ils gardent le culte ; ne comprenant pas le mouvement présent, ils possèdent encore une grande influence sur le peuple par leur honnêteté et leur courage reconnus, ou par la simple force de la tradition ; d'autres sont de simples braillards, qui, à force de répéter depuis des années le même chapelet de déclamations stéréotypées contre le gouvernement du jour, se sont fait passer pour des révolutionnaires de la plus belle eau. Même après le 18 mars, on vit surgir quelques hommes de ce genre, et, dans quelques cas, ils parvinrent à jouer des rôles de premier plan. Dans la mesure de leur pouvoir, ils gênèrent l'action réelle de la classe ouvrière, tout comme ils ont gêné le plein développement de toute révolution antérieure. Ils sont un mal inévitable ; avec le temps on s'en débarrasse ; mais, précisément, le temps n'en fut pas laissé à la Commune.

Quel changement prodigieux, en vérité, que celui opéré par la Commune dans Paris ! Plus la moindre trace du Paris dépravé du Second Empire. Paris n'était plus le rendez-vous des gros propriétaires fonciers britanniques, des Irlandais absentéistes, des ex-négriers et des rastaquouères d'Amérique, des ex-propriétaires de serfs russes et des boyards valaques. Plus de cadavres à la morgue, plus d'effractions nocturnes, et pour ainsi dire pas de vols ; en fait, pour la première fois depuis les jours de février 1848, les rues de Paris étaient sûres, et cela sans aucune espèce de police.

“Nous n'entendons plus parler, disait un membre de la Commune, d'assassinats, de vols, ni d'agressions ; on croirait vraiment que la police a entraîné avec elle à Versailles toute sa clientèle conservatrice”.

Les cocottes avaient retrouvé la piste de leurs protecteurs, les francs-fileurs, gardiens de la famille, de la religion et, par-dessus tout, de la propriété. A leur place, les vraies femmes de Paris avaient reparu, héroïques, nobles et dévouées, comme les femmes de l'antiquité. Un Paris qui travaillait, qui pensait, qui combattait, qui saignait, oubliant presque, tout à couvrir une société nouvelle, les cannibales qui étaient à ses portes, radieux dans l'enthousiasme de son initiative historique !

En face de ce monde nouveau à Paris, voyez l'ancien monde à Versailles, cette assemblée des vampires de tous les régimes défunts ! Paris, toute vérité, Versailles, tout mensonge ; et ce mensonge exhalé par la bouche de Thiers !

Thiers dit à une députation des maires de Seine-et-Oise : “Vous pouvez compter sur ma parole, je n'y ai *jamais* manqué”. Il dit à l'Assemblée même “qu'elle est la plus librement élue et la plus libérale que la France ait jamais eue” ; il dit à sa soldatesque bigarrée qu'elle est “l'admiration du monde et la plus belle armée que la France ait jamais eue” ; il dit aux provinces qu'il ne bombarde pas Paris, que c'est un mythe.

“Si quelques coups de canon ont été tirés, ce n'est pas par l'armée de Versailles, mais par quelques insurgés, pour faire croire qu'ils se battent quand ils n'osent même pas se montrer”.

Il dit encore aux provinces que l' "artillerie de Versailles ne bombarde pas Paris, elle ne fait que le canonner". Il dit à l'archevêque de Paris que les prétendues exécutions et représailles (!) attribuées aux troupes de Versailles ne sont que fariboles. Il dit à Paris qu'il est seulement désireux "de le délivrer des hideux tyrans qui l'oppriment", et, qu'en fait, "le Paris de la Commune n'est qu'une poignée de scélérats".

Le Paris de M. Thiers n'était pas le Paris réel de la "vile multitude", mais un Paris imaginaire, le Paris des francs-fileurs, le Paris des boulevardiers et des boulevardières, le Paris riche, capitaliste, doré, paresseux, qui encombrait maintenant de ses laquais, de ses escrocs, de sa bohème littéraire et de ses cocottes Versailles, Saint-Denis, Rueil et Saint-Germain ; qui ne considérait la guerre civile que comme un agréable intermède, lorgnant la bataille en cours à travers des longues-vues, comptant les coups de canon et jurant sur son propre honneur et sur celui de ses prostituées que le spectacle était bien mieux monté qu'il ne l'avait jamais été à la Porte-Saint-Martin. Les hommes qui tombaient étaient réellement morts ; les cris des blessés étaient des cris pour de bon ; et, voyez-vous, tout cela était si intensément historique !

Tel est le Paris de M. Thiers.

IV- LA GUERRE CONTRE PARIS

La première tentative du complot pour abattre Paris fut de le faire occuper par les Prussiens ; mais elle échoua devant le refus de Bismarck. La seconde, celle du 18 mars, avait abouti à la déroute de l'armée et à la fuite à Versailles du gouvernement, qui obligea l'administration entière à le suivre. En simulant des négociations avec Paris, Thiers se donna alors le temps de se préparer à la guerre contre lui. Mais où trouver une armée ? Les restes des régiments de ligne étaient faibles en effectifs et peu sûrs. Ses pressants appels aux provinces, les invitant à voler au secours de Versailles avec leurs gardes nationaux et leurs volontaires furent accueillis par un refus pur et simple. La Bretagne, seule, fournit une poignée de *chouans* qui combattaient sous un drapeau blanc, dont chacun portait sur la poitrine un cœur de Jésus en drap blanc et dont le cri de guerre était : "*Vive le roi !*". Thiers fut donc forcé de rassembler, en toute hâte, une bande bariolée composée de matelots, de marsouins, de zouaves pontificaux, de gendarmes de Valentin, et des *sergents de ville* et des *mouchards* de Piétri. Cette armée, toutefois, eût été ridiculement impuissante sans les rapatriements de prisonniers de guerre impériaux que Bismarck lâchait au compte-gouttes, juste assez pour tenir en train la guerre civile et garder le gouvernement de Versailles servilement assujéti à la Prusse. Durant la guerre même, la police versaillaise dut surveiller l'armée de Versailles, tandis que les gendarmes devaient l'entraîner, en s'exposant eux-mêmes à tous les postes les plus périlleux. Les forts qui tombèrent ne furent pas pris, mais achetés. L'héroïsme des fédérés convainquit Thiers que la résistance de Paris ne pouvait être brisée par son propre génie stratégique ni par les baïonnettes dont il disposait.

En attendant, ses relations avec les provinces devenaient de plus en plus difficiles. Députations et adresses pleuvaient de toutes parts, demandant, sur un ton rien moins que respectueux, la réconciliation avec Paris sur la base d'une reconnaissance sans équivoque de la République, la confirmation des libertés communales et la dissolution de l'Assemblée nationale, dont le mandat avait expiré. Thiers résolut de changer de tactique ; il ordonna, dans tout le pays, des élections municipales pour le 30 avril sur la base de la nouvelle loi municipale qu'il avait lui-même dictée à l'Assemblée nationale. Tant par les intrigues de ses préfets que par l'intimidation policière, Thiers attendait avec confiance que le verdict des provinces donnât à l'Assemblée nationale ce pouvoir moral qu'elle n'avait jamais possédé et qu'elles lui adressent enfin la force matérielle dont il avait besoin pour la conquête de Paris.

Sa guerre de bandit contre Paris, qu'il exaltait dans ses propres bulletins, et les tentatives de ses ministres pour établir par toute la France le règne de la terreur, Thiers, dès le début, se préoccupait de les accompagner d'une petite comédie de conciliation, qui devait servir plus d'un dessein. Elle devait duper les provinces, allécher les éléments bourgeois de Paris et, par-dessus tout, donner aux faux républicains de l'Assemblée nationale l'occasion de cacher leur trahison envers Paris, derrière leur foi en Thiers. Le 21 mars, alors qu'il n'avait encore aucune armée, il avait déclaré à l'Assemblée nationale : "Adviennne que pourra, je n'enverrai pas d'armée contre Paris". Le 27 mars, il montait à nouveau à la tribune : "J'ai trouvé la République un fait accompli, et je suis fermement résolu à la maintenir". En réalité, il abattait la révolution à Lyon et à Marseille au nom de la République. Après cet exploit, il atténua le "fait accompli" qui ne fut plus qu'un "fait hypothétique". Sa vengeance se limiterait probablement à "la poignée de criminels impliqués dans l'assassinat de Lecomte et de Clément Thomas", à condition, bien entendu, que Paris et la France reconnaissent sans réserves M. Thiers en personne comme la meilleure des Républiques. Thiers lui-même n'aurait pu poursuivre sa comédie de conciliation, si elle n'avait, comme il entendait

qu'elle le fît, provoqué les hurlements de rage des ruraux (*l'Assemblée nationale*) qui, avec leurs cervelles de ruminants, ne comprenaient ni son jeu ni la nécessité de l'hypocrisie, des tergiversations et des attermolements.

Des 700 000 conseillers municipaux élus par les 35 000 communes qui restaient encore à la France, les légitimistes, orléanistes et bonapartistes réunis n'en comptaient pas 8 000. Les élections complémentaires qui suivirent furent encore plus décidément hostiles. Aussi, au lieu d'obtenir des provinces la force matérielle dont elle avait tant besoin, l'Assemblée nationale perdit jusqu'à sa dernière prétention à la force morale, celle d'être l'expression du suffrage universel du pays. Pour achever sa déconfiture, les conseils municipaux nouvellement élus de toutes les villes de France menacèrent ouvertement l'Assemblée usurpatrice de Versailles d'une contre-Assemblée à Bordeaux.

Le moment longtemps attendu par Bismarck de l'action décisive était arrivé enfin. Il somma Thiers d'envoyer à Francfort des plénipotentiaires pour le règlement définitif de la paix. Avec une humble obéissance à l'appel de son maître, Thiers se hâta de dépêcher son fidèle Jules Favre, appuyé de Pouyer-Quertier. Cet homme, qui considérait la contre-révolution comme un moyen d'abaisser les salaires à Rouen, et la cession des provinces françaises comme un moyen de faire monter le prix de ses marchandises en France, n'était-il pas déjà tout désigné comme le digne compère de Jules Favre dans sa dernière trahison, couronnement de toute sa carrière ?

A l'arrivée à Francfort de ce couple parfait, le brutal Bismarck les accueillit sur-le-champ par cette alternative impérieuse : "Ou la restauration de l'Empire, ou l'acceptation inconditionnelle de mes propres conditions de paix !". Ces conditions comportaient un raccourcissement des délais de paiement de l'indemnité de guerre et l'occupation continue des forts de Paris par les troupes prussiennes jusqu'à ce que Bismarck se tînt pour satisfait de l'état des choses en France ; la Prusse était ainsi reconnue comme l'arbitre suprême dans les affaires intérieures de la France ! En retour il offrait de libérer, pour l'extermination de Paris, l'armée bonapartiste prisonnière et de prêter l'assistance directe des troupes de l'empereur Guillaume. Il donnait garantie de sa bonne foi en faisant dépendre de la "pacification" de Paris le paiement du premier versement de l'indemnité. Un tel appât, c'est naturellement avec avidité que Thiers et ses plénipotentiaires y mordirent. Ils signèrent le traité de paix le 10 mai, et le firent ratifier par l'Assemblée de Versailles le 18.

Dans l'intervalle qui sépara la conclusion de la paix de l'arrivée des prisonniers bonapartistes, Thiers se sentit d'autant plus tenu de reprendre sa comédie de conciliation, que ses hommes de main républicains avaient un besoin douloureux de trouver un prétexte pour fermer les yeux sur les préparatifs au carnage de Paris. Le 8 mai encore, il répondait à une députation de conciliateurs de la classe moyenne :

"Quand les insurgés se seront décidés à capituler, les portes de Paris resteront ouvertes à tous, pendant une semaine, sauf aux assassins des généraux Clément Thomas et Lecomte."

Quelques jours après, comme il était violemment interpellé, il refusa d'entrer dans des explications ; non pourtant sans leur donner cette indication significative :

"Je dis qu'il y a parmi vous des impatients, des hommes trop pressés. Il leur faut attendre encore huit jours ; au bout de ces huit jours, il n'y aura plus de danger, et alors la tâche sera à la hauteur de leur courage et de leur capacité."

Comme le moment de la décision approchait, il dit à l'Assemblée : "Je serai impitoyable", il dit à Paris qu'il était condamné, et il dit à ses bandits bonapartistes

qu'ils avaient carte blanche pour tirer vengeance de Paris tout leur soûl. Enfin, quand la trahison eut ouvert les portes de Paris au général Douay, le 21 mai, Thiers, le 22, révéla aux ruraux le "but" de sa comédie de conciliation, qu'ils avaient persisté si obstinément à ne pas comprendre.

"Je vous ai dit, il y a quelques jours, que nous approchions de *notre but* ; aujourd'hui, je suis venu vous dire : Nous avons atteint *le but*. L'ordre, la justice, la civilisation ont enfin remporté la victoire !"

C'était bien cela. La civilisation et la justice de l'ordre bourgeois se montrent sous leur jour sinistre chaque fois que les esclaves de cet ordre se lèvent contre leurs maîtres. Alors, cette civilisation et cette justice se démasquent comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi. Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l'appropriateur et le producteur fait ressortir ce fait avec plus d'éclat. Les atrocités des bourgeois en juin 1848 elles-mêmes disparaissent devant l'indicible infamie de 1871. L'héroïque esprit de sacrifice avec lequel la population de Paris — hommes, femmes et enfants — combattit pendant huit jours après l'entrée des Versaillais, reflète aussi bien la grandeur de sa cause que les exploits infernaux de la soldatesque reflètent l'esprit inné de cette civilisation dont ils sont les mercenaires et les défenseurs. Glorieuse civilisation, certes, dont le grand problème est de savoir comment se débarrasser des monceaux de cadavres qu'elle a faits une fois la bataille passée.

Et, après ces horreurs, regardez l'autre face, encore plus hideuse, de cette civilisation bourgeoise, telle qu'elle a été décrite par sa propre presse !

"Quand des coups de feu égarés, écrit le correspondant de Paris d'un journal tory (*conservateur*) de Londres, retentissent encore au loin, quand de malheureux blessés abandonnés meurent parmi les pierres tombales du Père-Lachaise, quand 6 000 insurgés frappés de terreur errent dans l'agonie du désespoir par les labyrinthes des catacombes, quand on voit pousser des malheureux à travers les rues pour les abattre par vingtaines à la mitrailleuse, il est révoltant de voir les cafés, remplis d'adorateurs de l'absinthe, du billard et des dominos ; de voir les filles perdues déambuler sur les boulevards et d'entendre le bruit des débauches s'échappant des cabinets particuliers des restaurants à la mode troubler le silence de la nuit."

Dans tous ses sanglants triomphes sur les champions pleins d'abnégation d'une société nouvelle et meilleure, cette civilisation scélérate, fondée sur l'asservissement du travail, étouffe les gémissements de ses victimes sous un haro de calomnies, que l'écho répercute dans le monde entier. Le calme Paris ouvrier de la Commune est soudain changé en un pandémonium par les chiens de l' "Ordre". Et que prouve cette monstrueuse métamorphose à l'esprit bourgeois de tous les pays ? Eh bien, que la Commune a conspiré contre la civilisation ! Le peuple de Paris se fait tuer dans l'enthousiasme pour la Commune. Le nombre de ses morts surpasse celui d'aucune autre bataille connue dans l'histoire. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien, que la Commune n'était pas le gouvernement du peuple, mais le fait de l'usurpation d'une poignée de criminels ! Les femmes de Paris joyeusement donnent leur vie sur les barricades et devant le peloton d'exécution. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien, que le démon de la Commune les a changées en Mégères et en Hécates ! La modération de la Commune pendant deux mois d'une domination incontestée n'a d'égal que l'héroïsme de sa défense. Qu'est-ce que cela prouve ? Eh bien, que pendant des mois la Commune a caché soigneusement, sous un masque de modération et d'humanité, la soif de sang de ses instincts démoniaques qui ne devaient être débridés qu'à l'heure de son agonie !

Le Paris ouvrier, en accomplissant sur lui-même son héroïque holocauste, enveloppa dans les flammes des immeubles et des monuments. Alors qu'ils mettent en

pièces le corps vivant du prolétariat, ses maîtres ne doivent plus compter rentrer triomphalement dans l'architecture intacte de leurs demeures. Le gouvernement de Versailles crie : "Incendiaires !" et souffle cette consigne à tous ses agents, jusqu'au plus reculé des hameaux : donner partout la chasse à ses ennemis, sous la suspicion d'être des professionnels de l'incendie. La bourgeoisie du monde entier, qui contemple complaisamment le massacre en masse après la bataille, est convulsée d'horreur devant la profanation de la brique et du mortier !

Quand les gouvernements donnent pouvoir à leurs marines de "tuer, brûler et détruire", est-ce là une autorisation d'incendie ? Quand Thiers, six semaines durant, bombardait Paris sous le prétexte qu'il voulait mettre le feu aux seules maisons qui étaient habitées, était-ce l'acte d'un incendiaire ? En guerre, le feu est une arme aussi légitime qu'une autre. Des édifices occupés par l'ennemi sont bombardés pour être incendiés. Si leurs défenseurs doivent battre en retraite, ils les mettent eux-mêmes en flammes pour empêcher les assaillants de se servir des bâtiments. Etre incendiées a toujours été le sort inévitable de toutes les constructions situées sur le front de combat de toutes les armées régulières du monde. Mais dans la guerre des asservis contre leurs oppresseurs, la seule guerre juste dans l'histoire, ce n'est plus vrai du tout ! La Commune a employé le feu strictement comme moyen de défense. Elle l'a employé pour interdire aux troupes de Versailles ces longues avenues toutes droites qu'Hausmann avait expressément ouvertes pour le feu de l'artillerie ; elle l'a employé pour couvrir sa retraite de la façon même dont les Versaillais, dans leur avance, employaient leurs obus qui détruisaient au moins autant de bâtiments que le feu de la Commune. Quels bâtiments ont été brûlés par la défense et quels bâtiments par l'attaque, on en discute encore aujourd'hui. Et la défense ne recourut au feu que lorsque les troupes versaillaises eurent déjà commencé leur tuerie en masse des prisonniers. D'autre part, la Commune avait, longtemps auparavant, notifié publiquement que, si elle était poussée à la dernière extrémité, elle s'ensevelirait elle-même sous les décombres de Paris et ferait de Paris un second Moscou, comme le gouvernement de la Défense nationale avait promis de le faire, mais lui, uniquement pour déguiser sa trahison. C'est à cet effet que Trochu avait fait venir le pétrole nécessaire.

La Commune savait que ses adversaires n'avaient aucun souci de la vie du peuple de Paris, mais qu'ils avaient grandement souci de leurs immeubles. Et Thiers, de son côté, avait fait savoir qu'il serait implacable dans sa vengeance. A peine avait-il son armée toute prête d'un côté et les Prussiens qui fermaient les issues de l'autre qu'il proclama : "Je serai impitoyable ! L'expiation sera complète et la justice inflexible." Si les actes des ouvriers de Paris étaient du vandalisme, c'était le vandalisme de la défense désespérée, non pas le vandalisme du triomphe, comme celui que les chrétiens perpétrèrent sur les chefs-d'oeuvre réellement inestimables de l'antiquité païenne ; et même ce vandalisme a été justifié par l'histoire comme l'accompagnement inévitable et relativement insignifiant du combat gigantesque entre une nouvelle société montante et une ancienne qui s'écroule. Encore bien moins était-ce le vandalisme d'Hausmann, rasant le Paris historique pour faire place au Paris du touriste.

Mais l'exécution par la Commune des soixante-quatre otages, archevêque de Paris en tête ! La bourgeoisie et son armée en juin 1848 avaient rétabli une coutume qui avait depuis longtemps disparu de la pratique de la guerre, l'exécution des prisonniers désarmés. Cette coutume brutale a depuis été plus ou moins suivie lors de la répression de tous les soulèvements populaires en Europe et aux Indes, ce qui prouve qu'elle constitue bien un réel "progrès de la civilisation" ! D'autre part, les Prussiens, en France, avaient rétabli l'usage de prendre des otages, gens innocents qui avaient à répondre au prix de leur vie des actes des autres. Quand Thiers, comme nous l'avons

vu, dès le début même du conflit, établit la pratique humaine d'abattre les communards prisonniers, la Commune, pour protéger leur vie, fut dans l'obligation de recourir à la pratique des Prussiens de prendre des otages. Les otages auraient déjà dû mille fois payer de leur vie les exécutions continuelles de prisonniers pratiquées par les Versaillais. Comment leur vie eût-elle pu être épargnée plus longtemps, après le carnage par lequel les prétoriens de Mac-Mahon avaient célébré leur entrée dans Paris ? La dernière garantie contre la férocité sans scrupules des gouvernements bourgeois — la prise des otages — devait-elle elle-même tourner à la frime ? Le véritable meurtrier de l'archevêque Darboy, c'est Thiers. La Commune, à maintes reprises, avait offert d'échanger l'archevêque et tout un tas de prêtres par-dessus le marché, contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers refusa obstinément. Il savait qu'avec Blanqui il donnerait une tête à la Commune ; alors que c'est sous forme de cadavre que l'archevêque servirait au mieux son dessein.

Tout ce concert de calomnies que le parti de l'Ordre ne manque jamais, dans ses orgies de sang, d'élever contre ses victimes prouve seulement que le bourgeois de nos jours se considère comme le successeur légitime du baron de jadis, pour lequel toute arme dans sa propre main était juste contre le plébéien, alors qu'aux mains du plébéien la moindre arme constituait par elle-même un crime.

La conspiration de la classe dominante pour abattre la révolution par une guerre civile poursuivie sous le patronage de l'envahisseur étranger, conspiration que nous avons suivie du 4 septembre même jusqu'à l'entrée des prétoriens de Mac-Mahon par la porte de Saint-Cloud, atteint son point culminant avec le carnage de Paris. Bismarck contemple avec satisfaction les ruines de Paris. Il contemple avec satisfaction les cadavres du prolétariat de Paris. Pour lui, ce n'est pas seulement l'extermination de la révolution, mais l'extermination de la France, maintenant décapitée, et par le gouvernement français lui-même. Avec ce manque de pénétration propre à tous les hommes d'Etat heureux, il ne voit que la surface de ce formidable événement historique. Quand donc auparavant l'histoire a-t-elle montré le spectacle d'un vainqueur qui couronne sa victoire en se faisant non seulement le gendarme, mais le nervi à gages du gouvernement vaincu ? Il n'y avait pas de guerre entre la Prusse et la Commune de Paris. Au contraire, la Commune avait accepté les préliminaires de paix, et la Prusse avait proclamé sa neutralité. La Prusse, donc, n'était pas un belligérant. Elle se comporta comme un nervi ; comme un nervi lâche, puisqu'elle ne prit sur elle aucun risque ; comme un nervi à gages, puisqu'elle avait lié d'avance le paiement du prix du sang, ses 500 millions, à la chute de Paris. Et ainsi apparaissait enfin le véritable caractère de cette guerre, ordonnée par la providence comme un châtiment infligé à la France athée et débauchée par le bras de la pieuse et morale Allemagne ! Et cette violation sans exemple du droit des peuples même telle que l'entendaient les légistes du monde antique, au lieu d'amener les gouvernements "civilisés" d'Europe à mettre au ban des nations le gouvernement prussien félon, simple instrument du cabinet de Saint-Pétersbourg, les incite seulement à se demander si les quelques victimes qui échappent au double cordon formé autour de Paris ne doivent pas être livrées aussi au bourreau de Versailles !

Qu'après la plus terrible guerre des temps modernes, le vaincu et le vainqueur fraternisent pour massacrer en commun le prolétariat, cet événement inouï prouve non pas, comme Bismarck le pense, l'écrasement définitif d'une nouvelle société montante, mais la désagrégation complète de la vieille société bourgeoise. Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société soit encore capable est une guerre nationale ; et il est maintenant prouvé qu'elle est une pure mystification des gouvernements, destinée à retarder la lutte des classes, et qui est jetée de côté, aussitôt que cette lutte de classes

éclate en guerre civile. La domination de classe ne peut plus se cacher sous un uniforme national, les gouvernements nationaux ne font qu'un contre le prolétariat !

Après la Pentecôte de 1871 (*Il s'agit du 28 mai, c'est-à-dire du dernier jour de la Commune de Paris*), il ne peut plus y avoir ni paix ni trêve acceptable entre les ouvriers de France et ceux qui s'approprient le produit de leur travail. La main de fer d'une soldatesque mercenaire pourra tenir un moment les deux classes sous une commune oppression. Mais la lutte reprendra sans cesse, avec une ampleur toujours croissante, et il ne peut y avoir de doute quand au vainqueur final : le petit nombre des accapareurs, ou l'immense majorité travailleuse. Et la classe ouvrière française n'est que l'avant-garde du prolétariat moderne.

Tandis que les gouvernements européens témoignent ainsi devant Paris du caractère international de la domination de classe, ils crient haro sur l'Association internationale des travailleurs, la contre-organisation internationale du Travail opposée à la conspiration cosmopolite du Capital, selon eux source maîtresse de tous ces malheurs. Thiers la dénonçait comme le tyran du Travail, affectant d'en être le libérateur. Picard donnait l'ordre de couper toutes les communications entre les internationaux français et ceux de l'étranger ; le comte Jaubert, cette vieille momie, déjà le complice de Thiers en 1835, déclare que le grand problème pour tous les gouvernements civilisés est d'extirper l'Internationale. Les ruraux de l'Assemblée nationale rugissent contre elle, et toute la presse européenne se joint au chœur.

L'entendement bourgeois, tout imprégné d'esprit policier, se figure naturellement l'Association internationale des travailleurs comme une sorte de conjuration secrète, dont l'autorité centrale commande, de temps à autre, des explosions en différents pays. Notre Association n'est, en fait, rien d'autre que le lien international qui unit les ouvriers les plus avancés des divers pays du monde civilisé. En quelque lieu, sous quelque forme et dans quelques conditions que la lutte de classes prenne consistance, il est bien naturel que les membres de notre Association se trouvent au premier rang. Le sol sur lequel elle pousse est la société moderne même. Elle ne peut en être extirpée, fût-ce au prix de la plus énorme effusion de sang. Pour l'extirper, les gouvernements auraient à extirper le despotisme du Capital sur le Travail, condition même de leur propre existence parasitaire.

Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ces exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les racheter.